

Aurélie Pujol, nouvelle directrice de l'AOC Costières de Nîmes



VIGNOBLE DE LA VALLÉE DU RHÔNE

Succédant à [Magali Jelila](#), **Aurélie Pujol** a pris ses fonctions le 1er septembre 2021 en tant que directrice de l'[AOC Costières de Nîmes](#).

Aguerrie aux organisations syndicales viticoles, Aurélie Pujol est juriste de formation spécialisée en droit viti-vinicole de formation. Elle a d'abord fait ses armes au [Syndicat des Vignerons de Cognac](#) avant de rejoindre en 2008 le Syndicat des Vignerons Réunis des Côtes du Rhône. En tant que juriste en charge de la protection des terroirs puis responsable juridique au Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône, elle a ainsi œuvré pour la défense des AOC des Côtes du Rhône et de ses crus.

Passionnée de vin, Aurélie Pujol renoue avec ses origines en 2019, en rejoignant l'exploitation familiale dans le Roussillon afin d'épauler son frère dans la reprise du Mas Pujol. En 2021, forte de plus de 10 années d'expérience, d'une vision pragmatique du métier de vigneron et d'une excellente connaissance de la filière, Aurélie Pujol aura pour mission de piloter et de défendre le Syndicat des Costières de Nîmes



Ecrit par Echo du Mardi le 24 septembre 2021

aux côtés d'une équipe active et impliquée au quotidien.

L'arrivée d'Aurélie Pujol en tant que Directrice de l'AOC s'inscrit dans la lignée de la nouvelle impulsion engagée en avril dernier avec la réélection de [Bernard Angelras](#) à la présidence de l'appellation. « L'AOC Costières de Nîmes constitue un véritable symbole du territoire, elle se démarque par une identité forte que j'affectionne, des vignerons dynamiques et engagés et une qualité de vin qui ne cesse de convaincre les consommateurs à travers le monde, notamment la jeune génération. C'est une appellation qui se dessine un bel avenir et je suis heureuse d'avoir l'opportunité d'œuvrer aux côtés des vignerons des Costières de Nîmes dans leurs actions collectives pour porter haut et fort les couleurs de l'AOC », déclare Aurélie Pujol.

L.M.